

Compte-rendu du conseil d'école Jules Ferry

13/02/2025

Présents :

Enseignant/es : Mesdames **ABONDANCE**, ARNAUD-FENETRIER, **BARRAUD**, **BITONNEAU**, **BLANCHON**, BOUYXOU, **BRON**, **BURKE**, CURTON, **CHOMEL**, DEGOUT, **DI BARTOLOMEO**, DIKSA, **DUVAL**, KARAHAN, **LE-TORREC**, **MASSINE**, MARTINI, MORTIER, RENAULT, **ROUBAUD** ; Messieurs **BLANCHON**, **SEGHIER**, **VERGER**

Parents délégués : Mesdames **BUISSON**, **CAMPILLO DESTAING**, FROMENT, **MICHON**, **MOINET**, DUBOUE, PELLETIER, PFISTER, MESSIE, **THIVEL**, **LEROULLEY**, SADOU, LAMBRINIDIS, MORIZE, **JUSSI**, DALLOUL, RIAHI-THOMAS, SCARFO; Messieurs **ALAHARI**, BONNIOT, **LUIZARD**, **MICHON**, PLANCHOT

Mairie : Monsieur **HABFAST** (élu)

(En gras les présent/es)

Perspective effectifs 2024/2025

A cette heure, les effectifs de l'école sont en légère baisse par rapport à l'an passé même époque : une fermeture de classe devrait être annoncée par l'Inspecteur d'Académie le 21 février.

L'école compte donc 325 élèves de primaire (contre 337 l'an dernier).

La perspective d'effectifs à la prochaine rentrée sera autour de ce chiffre détaillé comme suit : en maternelle, 137 qui pourraient être répartis sur 7 classes dont 3 GS dédoublées, Cycle 2 (CP au CE2) 108 dont 2 CP et 3 CE1 à 15 élèves maximum, 2 CE2 et Cycle 3 (CM) 93 élèves répartis sur 4 classes. Cette projection sera à valider en juin, en fonction de l'évolution de effectifs. Les 12 élèves d'ULIS sont comptés dans les classes d'inclusion.

Section internationale britannique (anglais)

L'école compte cette année soixante élèves, scolarisés en section internationale britannique, répartis sur les niveaux de CP, CE1, CE2, CM1 et CM2. Mme BREGAND enseignante de la section internationale a été reconduite pour la deuxième année. Cette réaffectation permet une continuité des apprentissages et des modalités d'évaluation plus lisible (mise en place d'un document d'évaluation qui vient compléter le Livret Scolaire Unique (LSU)).

Les enfants ont été admis après avoir réussi les tests organisés par les services départementaux de l'Education nationale. Douze « entrants » cette année encore en CP, deux en CE2.

Rappelons par ailleurs que l'anglais est la langue vivante enseignée dans toutes les classes selon les modalités définies dans les programmes.

Une assistante d'anglais Mr Ellie Evers, nous est arrivée cette année d'Angleterre début octobre pour renforcer douze heures par semaine l'organisation de ce dispositif d'enseignement. Outre son soutien au dispositif pédagogique de la section internationale (apport culturel en particulier), elle collabore aussi avec les enseignants des classes, en particulier en maternelle depuis début janvier.

Cinq représentants au conseil de la section internationale ont été élus :

Mmes Buisson, CAMPILLO, DESTAING, PELLETIER et M. PLANCHOT.

Le conseil de la section internationale s'est réuni mi-novembre en même temps qu'a eu lieu la réunion d'information aux parents de la SI. Un état des lieux a été fait avec l'énoncé des projets pour l'année (notamment une adaptation de la pièce de Shakespeare Macbeth).

Actions des parents élus et de l'association des parents d'élèves de l'école

(Point non traité par manque de temps)

L'opération « Chocolats de Noël » qui avait été un succès les années précédentes a été reconduite. Elle permet (en réalisant un achat groupé) de financer des matériels ou des projets de l'école grâce à l'aide financière ainsi apporté par l'association des parents. (divers matériels, etc).

La kermesse (Rue aux enfants) est prévue le samedi 14 juin. Toutes les bonnes volontés sont acceptées pour aider à l'organisation de ce temps fort dans la vie de l'école.

L'association des parents d'élèves a décidé d'allouer cette année la somme de 2000€ en complément des financements nécessaires pour plusieurs projets pédagogiques (Danse PS/MS/CM1 ; Section internationale, jeu d'échecs (CP au CE2))

Projets d'école

Maternelle

Séjours (deux fois deux jours) à la Maison des collines pour les PS/MS, les GS : qualité de l'offre pédagogique de la Ville avec des contenus d'apprentissages qui s'inscrivent dans le cadre des programmes et sont cohérents avec le projet d'école qui trouve ensuite sa continuité dans le cadre des projets « Espaces naturels sensibles » auxquels participent cette année toutes les classes d'élémentaire du CP au CM2 (trois sorties, sur des espaces naturels différents afin d'observer notamment la faune et la flore et leurs variations saisonnières) : Financement Département/école.

GS : un projet lecture en randonnée avec une sortie au bois des Vouillants en partenariat avec l'association Lire et faire lire et l'USEP. Nous soulignons l'engagement durable des lectrices de Lire et faire lire qui interviennent désormais sur toutes classes en maternelle.

Liaison maternelle/élémentaire : projet rassemblant les classes de PS/MS et les classes de CM1. Ce projet initié l'an passé prend de l'ampleur avec cette année un travail de création en danse, projet accompagné par la Compagnie 158. Cofinancement école, Cité Educative, association des parents d'élèves. Une restitution (spectacle) aura lieu

après les vacances de février. Le tutorat, la prise en compte de l'autre (petits/grands), la confiance et le respect : autant d'éléments investis par les élèves qui attendent avec plaisir et impatience les moments de la semaine où le projet se développe.

Elémentaire : Jeu d'échec : du CP au CE2. Les élèves de l'école pratiquent ce sport qui développe entre autres pensée logicomathématique, structuration de l'espace, anticipation, concentration, prise en compte d'autrui... Le projet est installé dans la durée (quatrième année) ; partenariat avec l'Echiquier Grenoblois. Cofinancement école/association parents d'élèves.

Ski nordique : une seule classe de CM cette année (4 sorties). Raquettes à neige et orientation : une classe de CM2. Ces cycles d'apprentissages en EPS se déroulent à Gresse en Vercors ; enneigement satisfaisant cette année (les quatre séances ont bien eu lieu). Projets en partenariat avec le service des sports. Là aussi, si la volonté de la ville est de mettre en place des activités alternatives à la pratique du ski, mise à mal par le manque récurrent d'enneigement, les enseignants souhaiteraient des cycles de 6 à 8 séances afin de pouvoir mettre en place de réels apprentissages.

Cyclisme sur route : CE2 et CM1 (partenariat avec l'Ecole du Vélo (apport technique sur les vélos et la logistique matérielle). Là aussi, quatre séances, c'est très (trop) peu pour nos élèves qui n'ont pas accès à cette pratique en dehors de l'école. 2 x 4 séances sur deux ans ou 1 x 8 sur un an ?

L'école développe donc des projets qui relèvent des choix du conseil des maîtres dans le cadre des orientations qu'il s'est donné dans le projet d'école. (voir plus haut).

Musée de Grenoble

Le système de réservation pour l'accès au musée de Grenoble est en cours de réorganisation. Il est désormais possible de réserver en ligne.

Volonté de la nouvelle direction du musée et de la Mairie de mieux gérer ces inscriptions et de proposer un meilleur accès aux ressources pédagogiques. L'Indice de Position Sociale des écoles (IPS) est un critère pris en compte et la priorité est donnée aux écoles ayant un IPS bas. Ferry avec un IPS autour de 98 n'est donc pas considérée comme prioritaire.

Demande du directeur de pouvoir disposer en amont des inscriptions d'une feuille de route communiquée au conseil des maîtres afin que l'équipe enseignante puisse concerter ses choix en regard notamment des priorités qu'elle s'est données dans son projet d'école.

Parcours éducatif de santé et partenariat avec la santé scolaire

La mise en œuvre du parcours éducatif de santé est définie dans le cadre des instructions officielles du 04 février 2016 (<https://www.education.gouv.fr/bo/16/Hebdo5/MENE1601852C.htm>) (<https://www.education.gouv.fr/le-parcours-educatif-de-sante-11786>)°. Ce parcours vient d'être précisé dans le cadre des nouveaux programmes qui vont entrer en vigueur à la rentrée 2025/2026 (Éducation à la vie affective, et relationnelle (EVAR), récemment approuvé par le Conseil supérieur de l'Éducation <https://www.education.gouv.fr/un-projet-ambitieux-eduquer-la-vie-affective-et-relationnelle-et-la-sexualite-416296>).

L'équipe pédagogique de l'école travaille pour ce qui relève de ce parcours en lien avec le service de santé scolaire de la Ville de Grenoble (ceci dans le cadre d'une convention).

Les co-interventions se font sous la responsabilité pédagogique de l'enseignant/e de la classe et font l'objet d'un temps de travail en amont. Les supports utilisés sont adaptés à l'âge et au niveau des enfants et respectent les critères scientifiques et pédagogiques cohérents avec les programmes de l'école fixés par le législateur (justesse des représentations schématiques et précision quant aux termes utilisés pour désigner notamment les différentes parties du corps).

Les parents qui peuvent avoir des questionnements à ce sujet doivent s'adresser à l'enseignant/e de la classe de leur enfant et/ou au directeur de l'école. Ces enseignements sont obligatoires comme tout enseignement inscrit dans les programmes de l'école.

Informatique et équipements de l'école

Le déploiement des vidéo projecteurs et des PC en CP, évoqué l'an passé à la même date devrait être réalisé. (ces classes restent les dernières à équiper en élémentaire). La section internationale et l'ULIS devraient également être dotées.

Le moyen d'impression spécifique promis à la direction de l'école est toujours en attente.

Travaux

Le lavage des fenêtres devrait être programmé cette année. A cette heure, ce n'est toujours pas réalisé. L'aspect général des locaux, l'éclairage correct des classes participent pleinement au climat scolaire et au bien-être des élèves et de l'équipe enseignante et éducative de l'école. Cette demande maintes fois réitérée n'a donc rien de cosmétique. La ville a pris en compte cette demande.

Les brumisateurs (points fraîcheur en cas de forte chaleur) qui devraient être installés au printemps 2025.

Plan de changement des fenêtres : poursuite des travaux engagés il y a trois ans est en cours. Un meilleur suivi des travaux devrait être effectué.

La réfection des WC enfants et de l'espace cuisine du deuxième étage de la maternelle est programmée en deux tranches (la mise en œuvre sera présentée à l'équipe au printemps).

Bilan financier

L'école ne dispose plus désormais que de deux comptes coopératifs toujours gérés sous l'égide de l'Office Central de la Coopérative à l'Ecole (OCCE), un compte coopératif général, un compte pour les coopératives de classes. Cette année encore les bilans ont été validés. La comptabilité est à la disposition en cas de demande.

Départ du directeur et son remplacement

M. Blanchon part à la retraite à la date du 01 mars. Il sera remplacé prochainement après le recrutement de son/sa successeur/e suite à un appel à candidature qui devrait être publié bientôt. En attente de cette nouvelle nomination, la direction de l'école sera assurée à la demande de Mme l'Inspectrice de la circonscription par Mme Anne BURKE. Elle sera remplacée dans sa classe par un enseignant titulaire remplaçant.

Dates du prochain conseil d'école : mardi 03/06/2025 – de 18h à 20h

Salle polyvalente Moyrand, 29 rue Moyrand